Vingt-deuxième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre et Cinquième réunion du Groupe de la sécurité pour la région AFI
(APIRG/22 et RASG-AFI/5)
(Accra, Ghana, 29 juillet – 02 aout 2019)

Point 1 de l'ordre du jour : Résultats de la 13eme Conférence de navigation aérienne

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DE LA TREIZIEME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE (AN-CONF/13)

(Note présentée par le Secretariat)

RESUME ANALYTIQUE
La présente note rend compte des travaux de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13) et prie instamment les Etats de répondre de manière appropriée aux recommandations destinées aux États.
Références : Doc 10115, *Rapport de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13)*, Rectificatifs nos 1 et 2, et Supplément no 1.
Objectifs stratégiques : La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et efficacité de la navigation aérienne.

1. INTRODUCTION

1.1 La treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf.13), tenue à Montréal du 9 au 19 octobre 2018, a examiné huit points inscrits à l'ordre du jour dans le cadre de deux comités : le Comité A (Capacité et Efficacité de la navigation aérienne) a examiné les points 1, 2, 3, 4 et 5 ; et le Comité B (Sécurité) les points 6, 7 et 8. Au total 1 022 délégués représentant 116 États contractants et 37 organisations internationales ont pris part à la Conférence.

1.2 Au total, 52 recommandations ont été adoptées par la Conférence et publiées dans le *Rapport de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13)* (Doc 10115)[1].

[1] Le *Rapport de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13)* (Doc 10115) est disponible à l'adresse : https://portal.icao.int/icao-net/Pages/Doc10115.aspx

1.3 Le 27 février 2019, le Conseil de l'OACI a examiné toutes les recommandations ; ensuite, le Supplément no 1[2] au Rapport de l'AN-Conf/13 qui présente dans le détail les mesures de suivi proposées pour chacune des recommandations a été publié.

2. DISCUSSION

2.1 L'AN-Conf/13 a jeté les bases du futur de la sécurité, de la capacité et de l'efficacité de l'aviation en examinant les domaines traditionnels en plus des domaines nouveaux et émergents (cf., Doc 10115). La Conférence a abordé un large éventail de domaines et de stratégies visant à inspirer l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives présentées en grandes lignes dans le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP), qui seront présentées à l'Assemblée pour adoption.

2.2 Comme résultat de l'AN-Conf/13, la communauté de l'aviation a approuvé les recommandations dans le domaine de la sécurité, et de la capacité et efficacité de la navigation aérienne qui ont été examinées par le Conseil qui les a jugées pertinentes pour être insérées dans le programme des travaux.

2.3 Après examen des recommandations de l'AN-Conf/13 par le Conseil de l'OACI (cf. paragraphe 1.3), les États sont maintenant instamment priés de répondre de manière appropriée aux recommandations destinées aux États (cf., Supplément n° 1 au Doc 10115).

3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

a) prendre note des résultats de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13)[1] ; et
b) prier instamment les États à mettre en œuvre les recommandations de l'AN-Conf/13 adressés aux États.

-FIN-

[2] *Le Supplément No.1 au Rapport de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13)* (Doc 10115) est disponible à l'adresse : https://portal.icao.int/icao-net/Pages/Doc10115.aspx